

JIP 2022

Journées de sensibilisation au travail en équipe interprofessionnelle pour
les étudiant·e·s engagé·e·s dans une formation de la santé

vendredi 4 et samedi 5 mars 2022

Des journées destinées aux étudiant·e·s en médecine MMed1

L'ÉDUCATION INTERPROFESSIONNELLE (EIP) est définie comme une approche associant des membres de deux ou plusieurs professions dans une formation commune. L'objectif principal de l'EIP est de permettre une collaboration efficace entre les professionnel·le·s de la santé afin d'améliorer la qualité des soins. L'EIP permet d'atteindre deux compétences clairement définies dans PROFILES, le catalogue suisse des objectifs d'apprentissage pour la formation médicale prégraduée. Ces compétences sont celles de **collaborateur** et de **communicateur**.

L'École de médecine a ainsi décidé d'intégrer dans le cursus une formation interprofessionnelle. En collaboration avec les autres institutions lausannoises formatrices de professionnel·le·s de la santé, l'École de médecine a ainsi mis en place deux journées de sensibilisation au travail en équipe interprofessionnelle. Dès leur mise en œuvre en 2011, ces journées de sensibilisation ont trouvé des échos très favorables auprès des participant·e·s :

« Un week-end pour découvrir les autres étudiants que nous côtoyons tous les jours et également la possibilité de confronter nos idées sur la prise en charge des patients en devant manager les priorités de chacun. Un bel encouragement pour notre futur. » (une participante)

« Le week-end interprofessionnel ajoute une dimension supplémentaire et essentielle à notre formation, en nous permettant de découvrir très ouvertement les compétences, les intérêts, mais aussi les limites de chaque profession. On découvre vers qui se tourner pour chaque situation, à communiquer efficacement et respectueusement et à faire confiance à l'autre. C'est une jolie promesse et une expérience enrichissante pour les équipes de demain ! » (un participant)

Organisées désormais un **vendredi après-midi et un samedi**, ces journées de sensibilisation sont destinées aux étudiant·e·s MMed1, ainsi qu'aux étudiant·e·s de 5 autres professions de la santé : étudiant·e·s en soins infirmiers, en physiothérapie, en ergothérapie, étudiant·e·s sages-femmes et technicien·ne·s en radiologie médicale. Pour la prochaine édition prévue les 4 et 5 mars 2022, ce sont environ 570 étudiant·e·s et plus de 50 tutrices et tuteurs qui se trouveront réunis sur la cité hospitalière.

Objectifs des journées interprofessionnelles

- Acquérir des connaissances théoriques sur le fonctionnement des petits groupes ; identifier ses propres forces et faiblesses en tant que membre d'un groupe ; distinguer les enjeux spécifiques au travail en équipe interprofessionnelle
- Acquérir des connaissances sur le travail des autres professionnel-le-s de la santé
- Reconnaître et utiliser des moyens pour lever les obstacles au travail en équipe ; identifier les leviers et les freins à une communication efficace au sein de l'équipe interprofessionnelle

Le programme de trois demi-journées associe des sessions en plénière centrées sur les concepts de dynamique de groupe et des sessions en équipes interprofessionnelles, dont la tâche est de discuter de situations cliniques complexes. Chaque équipe est accompagnée par une tutrice ou un tuteur. Ces activités intégratives en petits groupes permettent aux participant-e-s de travailler leurs représentations et connaissances des autres professionnel-le-s, leur positionnement au sein d'un groupe, ainsi que leur capacité d'atteindre un consensus et de lever des obstacles.

Les journées interprofessionnelles en résumé

Dates :	Vendredi après-midi 4 mars 2022 (13h – 18h) et Samedi 5 mars 2022 (8h30 – 18h)
Public cible :	Étudiant-e-s en soins infirmiers Bsc2 Étudiant-e-s sages-femmes Étudiant-e-s technicien-ne-s en radiologie Bsc2 Étudiant-e-s en physiothérapie Bsc2 Étudiant-e-s en ergothérapie Bsc2 Étudiant-e-s en médecine MMed1 (voir ci-après la rubrique <i>Participation</i>)
Lieu :	Cité hospitalière (HESAV - CHUV - Bugnon 21 - César-Roux 19 - HETSL)
Format :	Enseignements théoriques en auditoire et discussions de situations cliniques en petits groupes.

En raison de la pandémie Covid-19, le format d'enseignement risque d'être modifié en tout temps afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur à ces dates.

Validation :	participation requise pour valider les crédits ECTS des Cours-blocs
Participation :	obligatoire , à l'exception des étudiant-e-s en <i>mobilité in</i> . Voir les explications ci-après.
Contact :	Marie Guinat Médecin Cheffe de Clinique Unité de pédagogie médicale — École de médecine — FBM Rue Docteur César Roux 19 1005 Lausanne Marie.Guinat@chuv.ch +41 (0)79 556 02 28 MOBILE

Participation aux journées interprofessionnelles

Les journées interprofessionnelles sont **obligatoires** pour tous les étudiant·e·s en première année de Master effectuant leur programme à Lausanne.

Étudiant·e·s en *mobilité in*

Les étudiant·e·s *mobilité in* ne sont pas concernés par les journées interprofessionnelles et n'y participent pas, pour des raisons logistiques. Nous sommes en effet limités par la taille des auditoriums et le nombre de disponibles sur la cité hospitalière.

Étudiant·e·s en *mobilité out*

Les étudiant·e·s MMed1 effectuant une année complète à l'étranger sont dispensé·e·s des journées interprofessionnelles. Les crédits de cette année passée à l'étranger sont délivrés par leur université d'accueil.

Pourquoi le choix d'un vendredi après-midi et d'un samedi ?

Ce sont des raisons logistiques qui expliquent pourquoi cet enseignement interprofessionnel est agendé sur un vendredi après-midi et un samedi. La réservation des plus grands auditoriums du CHUV et la libération de plus de 50 salles pour accueillir les exercices en petits groupes est excessivement complexe en semaine à cause des autres utilisateurs de locaux.

Demande d'exemption pour les étudiant·e·s de la FBM

Il est possible d'adresser une **demande d'exemption écrite, dûment motivée**. Cette demande devra être adressée à la personne de contact et sera examinée par le bureau du Conseil de l'École de médecine. Le délai pour adresser cette demande est fixé au **1^{er} décembre 2021**.

Absence aux journées interprofessionnelles (quel qu'en soit le motif)

Comme les journées interprofessionnelles sont obligatoires pour les étudiant·e·s MMed1 effectuant leurs études à Lausanne, toute absence n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'exemption devra être justifiée par un certificat médical.

La participation est **obligatoire pour l'acquisition des crédits des Cours-blocs**. Dès lors, toute absence aux journées interprofessionnelles devra être compensée par un **travail écrit de remplacement**. Ce travail sera attendu de la part (1) des étudiant·e·s qui disposent d'un certificat médical et (2) de ceux dont la demande d'exemption a été acceptée.

Validation des crédits du Cours-bloc en cas d'absence aux journées interprofessionnelles

Un travail de remplacement sera demandé aux étudiant·e·s qui ne participent pas à tout ou partie des journées interprofessionnelles, **quelle que soit la raison de l'absence** (p. ex. demande d'exemption, absence pour maladie, etc.). Ce travail de remplacement est nécessaire à l'acquisition des crédits des Cours-blocs. À noter que les étudiant·e·s en *mobilité in* obtiendront les crédits des Cours-blocs sans participer aux journées.

Le temps nécessaire à la réalisation de ce travail de remplacement correspond à la durée de la formation interprofessionnelle.

Le travail de remplacement sera adressé dans les délais, soit au plus tard à la fin de la période des Cours-blocs, à l'adresse de Marie Guinat (voir le contact plus haut).